ANNEXE M12A ter

Déclaration des possibilités d'accueil pour les opérations de mutation déconcentrées

Corps concernés : Infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, assistants de service social des administrations de l'Etat et adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur.

ACADÉMIE :			à retourner sous le présent timbre :
Affaire suivie par :			Département des personnels administratifs sociaux et de santé DGRH C2-4
Téléphone :			Avant le 11 décembre 2025
Courriel:			
CORPS	NOMBRE DE POSSIBILITES D'ACCUEIL	DATE LIMITE D'ENVOI DE LA CONFIRMATION DE LA DEMANDE DE MUTATION	PERSONNES A CONTACTER TELEPHONE COURRIEL
INFIRMIERS (CAT. A)			
ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL DES ADMINISTRATIONS DE L'ETAT			
ADJOINTS ADMINISTRATIFS			

à retourner avant <u>le 11 décembre 2025</u>

Par courriel à beatrice.jesoph@education.gouv.fr et sabine.marzais@education.gouv.fr